

# Suivre le marché

De plus en plus d'investisseurs se convertissent aux fonds négociés en Bourse (FNB), qui sont florissants aux États-Unis. Leur devise : si tu ne peux battre le marché, joins-le.

par Gilles Drouin [aplus@transcontinental.ca](mailto:aplus@transcontinental.ca)

**M**arc J. Ryan ne jure que par les fonds négociés en Bourse (FNB). « S'ils n'existaient pas, il faudrait les inventer », dit cet avocat spécialisé dans le secteur financier. Le fondateur du site [investisseurautonome.info](http://investisseurautonome.info) utilise les FNB (en anglais *Exchange Traded Funds* ou ETF) pour couvrir la portion « actions » de son portefeuille.

À l'origine, les FNB étaient un simple instrument de placement qui copiait un **indice boursier**. Beaucoup de FNB sont encore liés à un indice, mais les sociétés d'investissement qui offrent ce type de produit concoctent de plus en plus de produits « maison ». Ceux-ci amalgament des titres d'entreprises actives dans des secteurs souvent très étroits. Cette tendance est particulièrement forte aux États-Unis, de sorte que nous avons maintenant accès à quelque 700 FNB sur le marché américain, soit près de la moitié de tous les produits de ce genre dans le monde.

Par exemple, on peut acheter chez nos voisins du Sud un FNB qui ne contient que des titres aurifères, ou encore un FNB qui regroupe une dizaine d'entreprises actives dans le secteur agroalimentaire. Certains FNB américains donnent accès à des marchés boursiers précis. Vous aimez les entreprises allemandes ? Un FNB américain reflète le marché boursier de ce pays.

Même chose pour l'Espagne ou encore l'Amérique du Sud. À moins que vous préféreriez les petites ou les moyennes capitalisations américaines ?

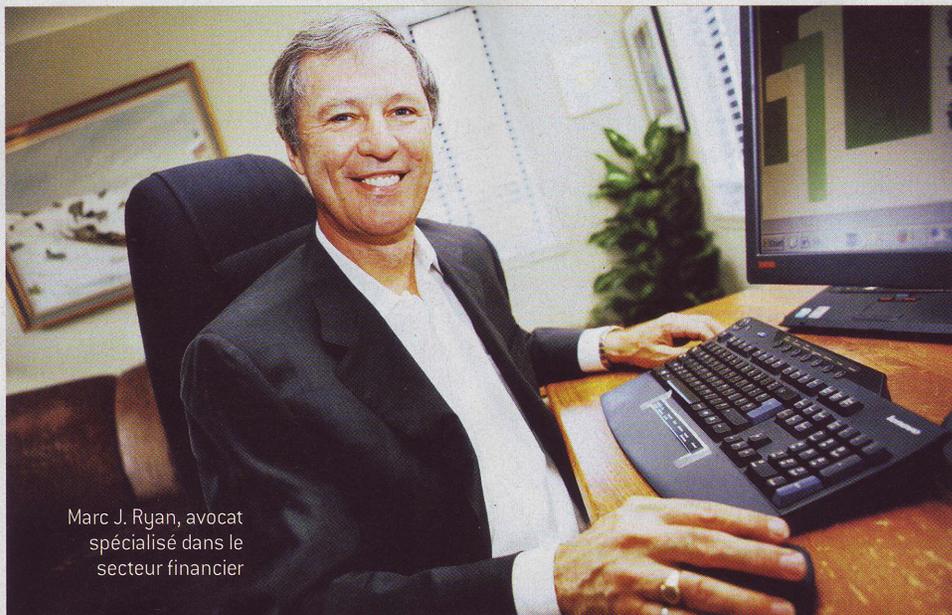
À première vue, cette diversité a tout pour plaire à l'investisseur. Cependant elle a eu pour effet de compliquer ce qui était simple auparavant. Au lieu d'investir à long terme dans quelques grands indices boursiers qui permettent de couvrir les marchés boursiers mondiaux, l'investisseur peut maintenant miser davantage sur de petits segments d'activité économique et essayer de battre le marché, c'est-à-dire obtenir des rendements supérieurs à la hausse des principaux indices boursiers comme le S&P 500 des États-Unis ou le S&P 300 de Toronto. « À ce jeu-là, le petit investisseur se fera manger tout rond », croit Marc J. Ryan.

## SIMPLICITÉ ET PATIENCE

En fait, les FNB, qu'ils soient américains ou canadiens, conviennent parfaitement à l'investisseur patient qui ne veut pas consacrer des heures à l'analyse de titres boursiers. En copiant un indice boursier, le FNB procure une diversification instantanée qui permet de réduire les risques souvent associés au choix d'un titre boursier en particulier. « Une grande entreprise peut faire faillite, mais les 500 entreprises qui composent le S&P 500 américain

## INDICE BOURSIER

Souvent créé et géré par une agence de cotation comme Standard & Pours, un indice boursier représente la valeur d'un ensemble d'actions de sociétés. Cet indice donne un portrait assez juste d'un marché boursier national (le S&P 500 aux États-Unis ou le S&P 300 au Canada) ou international, ou encore de secteurs économiques particuliers tels que l'énergie, les technologies de l'information, les matériaux de base ou la finance.



Marc J. Ryan, avocat  
spécialisé dans le  
secteur financier

## « S'ils [les FNB] n'existaient pas, il faudrait les inventer. »

ne peuvent toutes fermer leurs portes en même temps », lance Hélène Gagné, gestionnaire de portefeuille chez PWL Capital, à Montréal.

Bien sûr, il existe des fonds communs de placement qui tendent à refléter les indices boursiers. La plupart d'entre eux exigent toutefois des frais de gestion plus élevés que les FNB. Ainsi, certains grands FNB américains perçoivent des frais d'à peine plus de 0,1 %. La majeure partie d'entre eux comportent des frais inférieurs à 1 %, tandis que les coûts associés à un fonds commun sont souvent un peu plus élevés « Les FNB permettent aussi de bien contrôler le contenu d'un portefeuille et d'obtenir précisément le type de placement que l'on désire, ajoute Hélène Gagné. Cela évite de se retrouver, comme cela s'est produit au tournant de l'année 2000, avec un fonds que l'on croyait à risque moyen, mais qui contenait des titres spéculatifs dans le domaine de la technologie. »

Autre avantage par rapport aux fonds communs : les FNB se négocient aussi facilement que des actions. Cela signifie bien sûr qu'il faut payer les frais de tran-

sactions (la commission) au courtier selon le barème qui s'applique aux actions américaines. Les FNB sont aussi plus liquides, puisqu'on peut les négocier tant que les parquets boursiers sont ouverts.

### PAYS OU SECTEURS ?

Rien ne vous empêche de puiser dans la diversité des FNB américains pour constituer un portefeuille qu'il vous faudra suivre de près. Comme Marc J. Ryan, vous pouvez aussi opter pour une approche très simple et utiliser les FNB pour obtenir une répartition géographique répondant à celle que recherchent habituellement les gestionnaires institutionnels canadiens. Ainsi, les FNB lui permettent de prendre des positions dans les indices correspondant aux quatre grands marchés boursiers : un premier fonds dans le marché canadien, un deuxième dans le marché américain, un troisième dans celui des économies développées du reste du monde (Europe, Asie, Océanie) et un quatrième dans le marché des pays émergents.

Hélène Gagné utilise les FNB pour former l'assise du portefeuille de ses clients. « Il s'agit donc d'une position que

# 760

milliards de dollars  
américains sont  
investis dans les FNB  
partout dans le monde.  
En 1999, cette somme  
atteignait 39 milliards  
de dollars américains.



700

Selon une étude de Morgan Stanley réalisée au printemps 2008, il y avait 1 280 FNB dans le monde, dont 615 aux États-Unis. Depuis, le nombre de FNB aurait dépassé 700. En 1999, il n'y en avait que 33 !

## FNB : suivre le marché

je maintiens à long terme », précise-t-elle. La gestionnaire de portefeuille préfère le FNB indiciel qui « ratisse » large, c'est-à-dire qui regroupe le plus grand nombre possible de titres afin de réduire le risque. En ce sens, le marché américain des FNB est particulièrement intéressant, car il donne accès à de plus grands indices et à beaucoup de produits qui couvrent les mêmes indices, tout en comportant parfois des coûts très concurrentiels.

Depuis 2001, REGAR, Gestion privée, à Québec, utilise exclusivement les FNB dans la composition des portefeuilles de ses clients afin de réduire les risques liés au choix d'un titre en particulier. « Nos clients ne cherchent pas à obtenir un rendement rapide », souligne Marc F. Jobin, gestionnaire de portefeuille chez REGAR. En gestion privée, cette firme propose un portefeuille constitué de FNB sectoriels, c'est-à-dire composé des secteurs tels que définis par les agences comme Standard & Poor's (finances, énergie, consommation discrétionnaire, consommation de base, technologies de l'information, santé, mines et matériaux, etc.). « Nous tenons toujours compte de l'évaluation des titres dans un secteur don-

né, explique Marc F. Jobin. Lorsque nous croyons qu'un secteur est surévalué, nous réduisons la pondération, et nous l'augmentons dans les secteurs sous-évalués. » Les portefeuilles de REGAR occupent en tout temps des positions dans tous les secteurs. Cette stratégie entraîne toutefois un plus grand nombre de transactions, et donc, des frais supplémentaires.

Que vous optiez pour les grands indices ou pour une approche sectorielle, les FNB conviennent très bien à l'investisseur épargnant qui cherche à se constituer patiemment un capital de retraite sans perdre le sommeil, compte tenu d'un risque moindre. « Ce que l'investisseur doit comprendre, poursuit Hélène Gagné, c'est que le marché financier travaille pour lui à long terme. Les FNB, comme produits indiciels, permettent de capturer le rendement d'un marché ou d'une catégorie d'actif. C'est plus prévisible et moins risqué que de chercher le titre qui se démarquera. » Il faut cependant veiller à ne pas tomber dans le piège de la multiplication des FNB, qui n'a de limite que celle de l'imagination des équipes de marketing des sociétés qui les offrent. ■■

### NÉ AU CANADA !

Le premier FNB a vu le jour au Canada en 1989. Le Toronto Index Participation Shares (TIPS) copiait l'indice TSX 35, qui regroupe les 35 plus grandes sociétés canadiennes.

## LES FNB EN QUESTIONS

**Est-ce que je peux battre le marché avec un FNB ?** En principe, non. **La valeur d'un FNB fluctue-t-elle moins que celle d'un fonds commun ?** Non. Calculée sur des périodes de cinq ans, la volatilité moyenne (les hauts et les bas) est plus élevée pour un indice boursier (donc pour un FNB) que pour un fonds commun indiciel. L'investisseur qui mise sur un FNB doit donc apprendre à composer avec cette volatilité.

**Est-ce que je peux contribuer à un portefeuille de FNB par petits versements périodiques ?** Non. Mais avec les FCP, c'est possible. **Comment les rendements d'un FNB américain sont-ils imposés ?** Hors REER, les gains en capital réalisés grâce aux FNB américains reçoivent le même traitement fiscal que leurs équivalents

canadiens. Les dividendes sont toutefois considérés comme un revenu d'intérêt et sont donc imposés pleinement. **Faut-il se prémunir des fluctuations du taux de change ?** Les FNB américains se négocient en dollars américains, ce qui signifie que vous devez tenir compte du taux de change lors de l'achat et de la vente. « L'investisseur à long terme ne devrait pas se soucier de cet aspect, estime toutefois Marc J. Ryan. Sur une longue période, les effets des fluctuations s'annulent ou ne sont pas suffisamment importants pour justifier le paiement d'une prime de protection. »

**À lire :** *Les fonds négociés en Bourse*, par Howard J. Atkinson, aux Éditions Transcontinental, 2003.